

Alerte attentat. Un rapport pointe les défaillances de l'application SAIP

mardi 8 août 2017, par [Thémis](#)

Dans un rapport, le sénateur LR Jean-Pierre Vogel souligne les insuffisances du système d'alerte attentat sur smartphones via l'application SAIP. Conçu dans l'urgence des attentats du 13 novembre 2015, le système ne serait pas fiable .

Le système d'alerte attentat doit être revu, selon un rapport du sénateur LR de la Sarthe Jean-Pierre Vogel, qui souligne les « défaillances » de l'application SAIP pour smartphone lancée par le ministère de l'Intérieur après les attaques djihadistes de novembre 2015.

« Des défaillances nuisant à la fiabilité et à l'ergonomie de l'application subsistent encore aujourd'hui », souligne le sénateur dans ce rapport transmis samedi à l'AFP. Celle-ci a « été conçue dans l'urgence » à la suite des attentats du 13 novembre 2015 et mise en place avant l'Euro de foot en juin 2016, « ce qui a nui à la qualité du produit final ».

Des alertes tardives

L'efficacité de l'application a notamment été mise en cause après l'attentat de Nice le 14 juillet 2016 (86 morts). Le ministère de l'Intérieur avait reconnu que le premier message d'alerte avait été envoyé tardivement. Lors des dernières attaques à Paris, la communication officielle s'est faite dans un premier temps par des tweets de la préfecture de police.

L'auteur du rapport reproche par ailleurs au système d'alerte de n'être disponible que sur certains téléphones. Le système « devait initialement reposer sur une solution technique permettant la diffusion, en toute circonstance, de SMS d'alerte et d'information, en liaison avec les opérateurs de téléphonie mobile », souligne-t-il.

Des sirènes obsolètes

Il reproche également aux autorités d'avoir privilégié le recours à un système d'alerte via « un réseau de sirènes devenu totalement obsolète », en y consacrant 80 % des crédits prévus sur un financement de 44,7 millions échelonné de 2012 à 2019 (36,8 millions d'euros doivent en outre être planifiés à partir de 2020).

« Ce choix est contestable, les sirènes, initialement installées pour répondre au risque de bombardement aérien pendant la Guerre froide, n'étant aujourd'hui quasiment jamais utilisées dans d'autres contextes que ceux des essais hebdomadaires », écrit le sénateur dans ce rapport présenté fin juin à la commission des Finances.

SMS

Demandant que les défaillances de l'application soient « rapidement corrigées », Jean-Pierre Vogel recommande qu'une évaluation soit menée d'ici fin 2019, afin d'envisager un éventuel recours au système de SMS initialement envisagé via la technologie Cell Broadcast.

« Toutefois, si l'application smartphone devait être maintenue à terme, il me semble également nécessaire qu'elle soit disponible sur tous les types de smartphones et que soit faite une publicité plus grande visant à augmenter le nombre d'utilisateurs, aujourd'hui limités à environ 500.000, pour qu'elle constitue un vecteur efficace de l'alerte », souligne-t-il.

Date : 06/08/2017

Source : ouest france

Auteur : AFP